



Besoin d'aide droits locataires / bailleurs .

Par **JulieJerem**, le **09/07/2012 à 21:07**

Bonsoir , le propriétaire de mon petit ami ne veut pas lui donner son rappel d'APL (d'environ 1450 euros) pour seul motif que mon compagnon n'a pas été présent à deux visites pour vendre l'appartement (car il travaillait et de plus n'a pas été prévenu) . Dans le bail il est écrit que mon conjoint doit impérativement être présent en personne lors des visites . Le propriétaire veut cependant l'obliger à confier ses clés à un voisin .. Mais je ne trouve pas ça normal puisqu'il ne les connaît pas . De plus , le propriétaire ne lui a jamais donné de quittance de loyer (loyers qui ont toujours été virés en tant et en heure par virement bancaire) et veut faire une lettre à la CAF disant que les loyers n'ont pas été payés . Mon petit ami a besoin de cet argent qui lui revient de droit . Comment faire ? Et est-ce que le propriétaire est dans ses droits ?